



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100169

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/09/2025 16H36 C:000032 I:32515
V/REF : 1029208
V/Email reçu le Lundi 29/09/2025 a 16H36

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 2101
IMMEUBLE : LES COTES OUEST
124 ET 126 RUE HUMBERT AYNET
01960 PERONNAS

Feillens, le 09 Octobre 2025

Référence Marché: M_230709001-1
LOCALISATION : 124 RUE HUMBERT AYNET - PERONNAS - EMPLOYEE D'IMMEUBLE 0676721741
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE FERME PORTE HYDRAULIQUE
MS00022 X4 - MS00001
Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 2 OCTOBRE 2025 A 14H45
RÉGLAGE DE LA PORTE HALL DE L'ALLÉE N°124
REPLACEMENT DU FERME PORTE ACCES ESCALIER ALLÉE N°124
REGLAGE PORTE DU LOCALE 44 ET REPLACEMENT DU CYLINDRE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 a 16H47 Mme I. FREDT-LANCIOLI
PRÉVOIR LE PASSAGE D'UN ÉLECTRICIEN POUR LA PORTE DE HALL DE L'ALLÉE 126

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	41,08	41,08
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	41,08	41,08
1,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	1	35,94	35,94
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	51,35	51,35
1,00	MS00039-Rempl.Serrure 1 pt portes ext.	1	20,54	20,54



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100169

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00044-Rempl.Ferme porte hydraulique	1	143,78	143,78
TOTAL H.T.				333,77
T.V.A. a 10,00%				33,37
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>367,14</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1029208 du 29/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

124 Rue Humbert Aynet
01960 PERONNAS

Référence de la Demande

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230709001-1

02101-00001-00002 Rue Humbert Aynet

Délai

Date limite exécution : 14/10/2025

Observations

MERCI POUR VOTRE INTERVENTION JEUDI

voir avec employée d 'immeuble

Hortense

06.76.72.17.41

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00022 R�glage de ferme porte hydraulique graissage des paumelles,pulv�risation de poudre, graphite sur p�ne dormant, g�che et canon de serrure, r�glage vitesse de fermeture, avec remplacement �ventuel du bras, y compris toutes suj�tions	1,00	35,95	35,95	3,60	39,55
MS00001 Forfait d�placement	1,00	41,08	41,08	4,11	45,19
Total H.T.					77,03
Total TVA					7,71
Total TTC					84,74

SEMCODA rappelle   l'Entreprise, titulaire du pr sent bon, qu'elle doit veiller au respect des r gles de s curit  fix es par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 29/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne ex cution
(Nom, Pr nom, Date et Signature)

Facture libell e au nom de **SEMCODA**

  adresser en 1 exemplaire   **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1029208 du 29/09/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **124 Rue Humbert Aynet 01960 PERONNAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **29/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1029208